



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Communiqué du 7 octobre 2022 de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Provence Alpes Côte d'Azur, Service Régional de l'Alimentation

Situation des foyers de flavescence dorée de la vigne au 7 octobre 2022

Les prospections visant à la détection de symptômes des jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir) sont en cours.

Les résultats d'analyses actuellement disponibles font apparaître les contaminations suivantes en région Provence Alpes Côte d'Azur (chiffres **provisoires**, le bilan définitif ne pouvant être dressé qu'à la fin de la prospection) :

- Département des Alpes de Haute Provence :

Premier foyer détecté sur la commune de Gréoux les Bains.

- Département des Bouches-du-Rhône :

Communes	Nombre de parcelles confirmées positives FD pour la campagne 2022 du 14 septembre au 7 octobre suite à analyse officielle	Nombre de parcelles confirmées positives FD jusqu'au 13 septembre suite à analyse officielle	Remarques
Arles	18	15	Plusieurs milliers de souches atteintes, plusieurs parcelles à arracher en totalité
Boulbon	-	3	Nouvelle commune contaminée
Cabannes	3	-	
Eyragues	-	3	Nouvelle commune contaminée
Lambesc	3	-	
Noves	-	4	
Rognes	4	-	
Sénas	1	-	
St Cannat	1	-	
St Etienne du Grès	-	2	Nouvelle commune contaminée
Tarascon	7	2	
total	37	29	
TOTAL provisoire au 7 octobre		66	

Par ailleurs, des prélèvements réalisés par les professionnels (domaines ou chambre d'agriculture) confirment la contamination de 7 parcelles supplémentaires (3 à Arles et 4 à Tarascon).

- Département de Vaucluse :

Commune	Nombre de parcelles confirmées positives FD pour la campagne 2022 du 14 septembre au 7 octobre suite à analyse officielle	Nombre de parcelles confirmées positives FD jusqu'au 13 septembre suite à analyse officielle	Remarques
Beaumont de Pertuis	1	-	Nouvelle commune contaminée
Beaumont du Ventoux	2	-	
Bédarrides	-	3	
Buisson	6	2	
Cabrières d'Aigues	10	1	
Cadenet	1	-	
Caderousse	1	4	
Châteauneuf du Pape	2	1	
Cucuron	5	8	Une parcelle à plus de 200 ceps
Grambois	1	4	
La Motte d'Aigues	3	-	
La Tour d'Aigues	2	7	
Lagarde Paréol	1	1	
Lamotte du Rhône	-	10	Une parcelle à plus de 300 ceps et deux à plus de 200
Lourmarin	-	1	Une parcelle à plus de 300 ceps
Malucène	-	4	
Mazan	-	5	
Mirabeau	1	-	Nouvelle commune contaminée
Mondragon	6	6	
Orange	1	-	
Peypin d'Aigues	-	5	
Piolenc	1	2	
Rasteau	-	3	Deux parcelles à plus de 200 ceps et une à plus de 900 (>20%)
Sannes	1	-	
Séguret	3	3	
St Martin de la Brasque	1	-	Nouvelle commune contaminée
Ste Cécile les vignes	4	2	Une parcelle à plus de 4 000 ceps (> 20%) et une à plus de 300
Uchaux	-	2	Nouvelle commune contaminée
Vaison la Romaine	-	1	
Valréas	18	3	Une parcelle à plus de 200 ceps et une à plus de 600
Villedieu	3	-	
Viols	1	-	

	Nombre de parcelles confirmées positives FD pour la campagne 2022 du 14 septembre au 7 octobre suite à analyse officielle	Nombre de parcelles confirmées positives FD jusqu'au 13 septembre suite à analyse officielle	Remarques
total	75	72	
TOTAL provisoire au 7 octobre	147		

Par ailleurs, des prélèvements réalisés par les professionnels (domaines ou ODG) confirment la contamination de 9 parcelles supplémentaires (6 à Châteauneuf du Pape, 1 à Courthézon et 2 à Orange).

- Département des Hautes Alpes :

Pas de contamination à ce jour.

- Département du Var :

Pas de contamination à ce jour.

Nombre total de parcelles identifiées comme contaminées en PACA au titre de la campagne 2022, au 7 octobre :

- sur analyses officielles : 214 parcelles sur 45 communes.
- autres analyses : 16 parcelles supplémentaires

32 % des résultats d'analyses officiels sont positifs pour la flavescence dorée (sur 693 résultats transmis par les laboratoires).